

TRANSPORT ET LOGISTIQUE et COVID-19

Précisions quant à la liste des services et activités prioritaires

Le gouvernement du Québec a ordonné de réduire au minimum, à compter du mercredi 25 mars à 00:01 et jusqu'au 13 avril 2020, l'ensemble des services et activités qui ne sont pas prioritaires.

La présente a pour objet d'apporter des précisions quant à l'application de cette directive à la chaîne logistique des transports.

Services et activités prioritaires en transport

A priori, l'ensemble de la chaîne logistique nécessaire à l'acheminement de toutes marchandises requises pour l'exploitation d'une entreprise toujours en service est maintenue. L'objectif du gouvernement du Québec est de garder pleinement fonctionnelle la chaîne d'approvisionnement intermodale. La directive gouvernementale est donc non limitative aux types de marchandise ou aux modes de transport.

Notez que la [liste des services et activités prioritaires](#) est mise à jour quotidiennement.

À ce jour, les services prioritaires de transport et logistique sont les :

- Transports collectifs et transport des personnes
- Ports et aéroports
- Services d'entretien de locomotives, d'aéronefs et maritime et opérations aéronautiques essentielles (transport aérien)
- Approvisionnement et distribution des biens alimentaires, épicerie et dépanneurs
- Transport, entreposage et distribution de marchandises
- Déneigement et maintien des liens routiers fonctionnels
- Stations-service et réparations mécaniques de véhicules automobiles, firmes de dépanneuses, camions et équipements spécialisés pour les industries considérées essentielles et assistance routière
- Transport rémunéré des personnes, transport adapté
- Services postaux, messageries, livraison de colis

Mise à jour de la liste des services et activités prioritaires

- Pour obtenir plus d'information sur la désignation d'une entreprise prioritaire, vous pouvez également contacter, sans frais, le 1 855 477-0777.
- Pour toute question, vous pouvez également remplir un [formulaire en ligne](#), et un agent d'information du gouvernement du Québec communiquera avec vous.